

REDON Agglomération

31 communes - 68 000 habitants

A 40 minutes de l'océan, au carrefour de 2 régions (Bretagne, Pays de la Loire) et de 3 départements (Ille- et-Vilaine, Morbihan, Loire Atlantique), REDON Agglomération est à ce jour l'une des seules collectivités en France à s'étendre sur 2 régions et 3 départements.

Idéalement positionnée au cœur de l'espace stratégique Rennes-Nantes-Saint-Nazaire-Vannes,

REDON Agglomération, Territoire d'Industrie, est reliée par un réseau ferroviaire à grande vitesse (Paris à 2h06).

RECRUTE

PAR VOIE CONTRACTUELLE - BESOIN SAISONNIER A COMPTER DU 1^{er} MAI

Un.e Agent Portuaire Saisonnier (H/F)

Sous l'autorité du Président de REDON Agglomération, par délégation du Directeur Général, et sous la responsabilité de l'agent portuaire, vous aurez les missions suivantes :

MISSIONS :

- Accueil physique et téléphonique des plaisanciers à la capitainerie du port de Redon
- Conseil et information aux plaisanciers
- Contrôler le stationnement des bateaux
- Vérifier l'amarrage et la flottabilité des bateaux
- Gestion des emplacements portuaires via un logiciel de gestion
- Localiser et rendre compte des éventuels problèmes
- Assister l'agent portuaire dans le nettoyage et l'entretien courant des installations portuaires

PROFIL RECHERCHE :

- Permis bateau exigé
- Expérience professionnelle similaire appréciée
- Connaissance du milieu maritime appréciée
- Maîtrise de l'anglais appréciée
- Aptitude au travail en équipe
- Disponibilité et sens de l'accueil (souriant, courtois), qualités relationnelles (qualité d'écoute, maîtrise de soi,...)
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissance du milieu maritime appréciée

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Recrutement par voie contractuelle dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour la saison et à compter du 1^{er} mai 2019.
- Poste à temps complet
- Jours de repos variables selon besoins saisonniers. Travail samedi et/ou dimanche et/ou jours fériés

Sans réponse de notre part avant le 15 mai,
vous pourrez considérer que votre candidature n'a pas été retenue pour ce poste.

Emploi à pourvoir le 01-05-2019
Date limite de dépôt des candidatures : 26-04-2019

MERCI D'ADRESSER VOTRE CV

par mail : recrutement@redon-agglomeration.bzh

Ou par voie postale : Monsieur le Président de REDON Agglomération
Direction RESSOURCES HUMAINES - 3, rue Charles Sillard - 35600 Redon